



Christophe BAILLARGEAU
Rodolphe MASSON
Matthieu ARTAUD
Experts-Comptables

Comptes annuels

SAS A.M.C.T

7 RUE DE L'OCEAN

85150 LA CHAPELLE ACHARD

Exercice du : 01102024 au 30092025

APE : 3320A

SIRET : 81141427500016

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2025** ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Le bilan de l'exercice présente un total de **928 707** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 069 611** euros et un total **charges** de **3 064 120** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **5 491** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	12 395		6 667			19 062
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 395		6 667			19 062
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	93 392		78 086			171 477
	Instal., agencement, aménagement divers	138 765		29 044			167 809
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	39 433		30 645			70 078
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	271 589		137 775			409 364	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	393 385		568 101		567 051	394 435
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 500		335			8 835
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	401 885		568 436		567 051	403 270
TOTAL		685 870		712 877		567 051	831 696

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	10 988	9 132	1 058	19 062
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 988	9 132	1 058	19 062
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	74 734	81 628	4 436	151 926
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	92 101	50 945	10 407	132 638
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	35 672	29 013	1 163	63 522
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		202 507	161 586	16 006	348 087
TOTAL		213 495	170 719	17 065	367 149

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	383 785	201 025	190 375	394 435
	Sur stocks et en-cours		25 448	25 448	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients		102 901		102 901
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	383 785	329 374	215 823	497 336
TOTAL GENERAL		383 785	329 374	215 823	497 336
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			102 901 201 025	25 448 190 375	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	394 168	394 168	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 835	8 835	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	509 216	509 216	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	15 096	15 096	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 461	3 461	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	14 149	14 149	
	Charges constatées d'avances	5 853	5 853	
TOTAL DES CREANCES		950 778	950 778	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	92 528	86 175	6 354	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	179 236	179 236		
	Personnel et comptes rattachés	95 215	95 215		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 423	63 423		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	41 552	41 552		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 907	17 907		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	86 252	86 252		
	Autres dettes	57 655	57 655		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		633 768	627 414	6 354	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		112 547			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		86 252			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2025	30/09/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2025	30/09/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 853		5 853	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	5 853		5 853	



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2025	30/09/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Charges à répartir

Etat exprimé en euros		Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/09/2025
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Capital social

		30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		240,00	10,0000	2 400,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		240,00	10,0000	2 400,00

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.C.T			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 7 RUE DE L'OCEAN			85150 LA CHAPELLE ACHARD				
Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 81141427500016			Néant ☐ *				
			Exercice N, clos le, 30092025				
			N-1 30092024				
			Brut 1				
			Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	19 062	1 407	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	171 477	18 658	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	237 887	50 425	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	267	9 600	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	394 168		
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 835	8 500	
TOTAL (II)		BJ	BK	831 696	761 584	70 112	88 590
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	67 790	67 790	113 532
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	153	153	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	509 216	406 316	475 561
		Autres créances (3)	BZ	CA	32 706	32 706	156 204
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	28 040	28 040	25 965
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	317 737	317 737	67 097	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	5 853	5 853		
	TOTAL (III)	CJ	CK	961 496	102 901	858 595	838 512
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 793 191	864 484	928 707	927 101
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	8 835	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A.M.C.T			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :2 400.....)		DA	2 400	2 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	44 979		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	300	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	235 517	179 145	
	Report à nouveau		DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	5 491	56 372	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	288 687	238 217	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	92 528	216 422	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	86 252	101 569	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	6 252	6 252	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	179 236	165 657	
	Dettes fiscales et sociales		DY	218 097	180 833	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	57 655	18 152	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	640 020	688 884		
Ecart de conversion passif *		ED				
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	928 707	927 101		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	627 414	593 172	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		11 577		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.M.C.T.
Société par actions simplifiée
au capital de 2 400 euros
Siège social : 7 Rue de l'Océan
ZA La Belle Eugénie,
La Chapelle Achard, 85150 LES ACHARDS
811 414 275 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 5 490,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 490,84 euros
------------------------	----------------

Prélèvement partiel sur le compte « autres réserves »	79 509,16 euros
ainsi ramené à 156 008,21 euros	-----

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	85 000,00 euros
--	-----------------

A titre de dividendes	85 000,00 euros
Soit 354,16 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 203 686,84 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 34 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 51 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux

applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jérémy MADAU